

GRAND PRIX DE PROVENCE JEUNES

Du mercredi 7 mars au samedi 10 mars 2012

GYMNASE DE LARAGNE
Avenue du Collège
05300 LARAGNE-MONTEGLIN

Organisation **LIGUE DE PROVENCE d'ECHECS**

Inscription obligatoire avant le 31 janvier 2012

Accueil : le mercredi, à partir de 8 H 00

Grandes catégories

(Juniors-Cadets-Minimes-Benjamins-Pupilles)

cadence de jeu : 1h30 + 30"/coup

mercredi 7 mars

8h30 - 9h15: pointage des licences

9h30 : 1ère ronde

14h30 : 2ème ronde

jeudi 8 mars

9h00 : 3ème ronde

14h30 : 4ème ronde

vendredi 9 mars

9h00 : 5ème ronde

14h30 : 6ème ronde

samedi 10 mars

9h00 : 7ème ronde

Petites catégories (Poussins - Petits Poussins)

cadence de jeu : 50' + 10"/coup

vendredi 9 mars

8h00-8h45 : pointage des licences

9h00 : 1ère ronde

11h15 : 2ème ronde

14h30 : 3ème ronde

17h00 : 4ème ronde

samedi 10 mars

9h00 : 5ème ronde

11h15 : 6ème ronde

14h30 : 7ème ronde

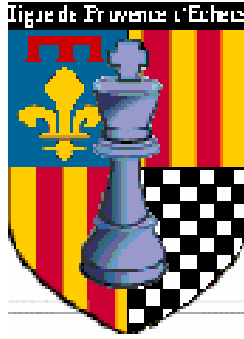
Pour tous

samedi 5 mars

17h30 : remise des prix

Amicalement et à très bientôt

AUCUN MINEUR NE SERA ADMIS SANS ACCOMPAGNATEUR DESIGNÉ



Mon fils / ma fille (Nom et Prénom) :

Catégorie : N° de licence :

participera au Grand Prix de Provence Jeunes 2012,

Je serai présent (e) pendant toute la durée de la compétition (du mercredi 7 mars 2012, heure d'arrivée, au samedi 10 mars 2012, heure de départ), pour m'occuper de mon enfant.

Je ne pourrai être présent (e) pour m'occuper de mon enfant.

La personne responsable de mon enfant pendant toute la durée de la compétition du mercredi 7 mars 2012, heure d'arrivée, au samedi 10 mars 2012, heure de départ

sera Madame / Monsieur

Demeurant.....

N° de portable.....

Je soussigné (e).....père / mère / tuteur, responsable légal de
(rappeler nom et prénom de l'enfant).....,

Demeurant

Autorise les organisateurs à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utiles en cas de maladie ou d'accident, aux horaires des rondes, en l'absence du responsable de l'enfant.

La Ligue de Provence sera uniquement responsable des enfants dans la salle de jeu et les zones définies par le Directeur des Jeunes de la Ligue. La Ligue de Provence ne sera pas responsable de la surveillance des enfants en dehors du cadre sportif fixé à l'aire de jeu.

Ce document sera demandé à l'inscription des joueurs, si le joueur ne dispose de ce document la Ligue peut se réserver le droit de refuser celui-ci

Fait à....., le.....

signature père / mère / tuteur (responsable légal)

signature du responsable désigné sur place

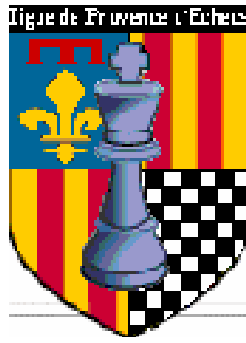
razer la (les) mention(s) inutile(s)

Documents à renvoyer :

Direction des jeunes SABATIE Jean-Louis - 5 Bd Alice de ROTHSCHILD - 06130 GRASSE

Tel : 06 82 25 36 87

E-mail : bougorak@wanadoo.fr



INFORMATIONS PRATIQUES (à lire attentivement)

ACCES SALLE DE JEU :

- par l'autoroute A51 prendre la sortie « SISTERON NORD »
- Prendre la direction de GRENOBLE
- 15 km (15 min.env) Arrivée à LARAGNE

HEBERGEMENT

Office de Tourisme de Laragne : 04 92 65 09 38

[http:// www.tourisme-laragne.fr](http://www.tourisme-laragne.fr) - e-mail : info@ot-laragne.fr

fiche de réservation hébergement. → voir page suivante

Office de Tourisme de Sisteron : 04 92 61 12 03

Infos complémentaires

[http:// www.ligue-echecs-provence.org/](http://www.ligue-echecs-provence.org/)

Vincent Améri v.ameri@wanadoo.fr

Alain RAFFAELLI alainechecs@orange.fr – 06 60 85 28 25

OFFICE DU TOURISME DE LARAGNE

Place des Aires

05300 LARAGNE MONTEGLIN

Tél : 04.92.65.09.38 - Fax : 04.92.65.28.41

site Internet : www.tourisme-laragne.fr - e-mail : info@ot-laragne.fr

CHAMPIONNAT REGIONAL D'ECHECS JEUNES DU 07 AU 10 MARS 2012



FICHE DE RÉSERVATION HÉBERGEMENT

(à retourner à l'Office de Tourisme par fax ou par courrier)

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Mail :

Type d'hébergement souhaité :

(cochez la case correspondante)

Hôtel	Gîtes ruraux Meublés	Gîtes d'étape	Chambres d'hôtes

Durée du séjour :

	Nombre de personnes	Nombre de chambres
Nuit du mardi 6 au mercredi 7 mars		
Nuit du mercredi 7 au jeudi 8 mars		
Nuit du jeudi 8 au vendredi 9 mars		
Nuit du vendredi 9 au samedi 10 mars		

Dès réception de cette fiche, l'Office de Tourisme s'efforcera de répondre au plus près à votre demande et s'engage à vous confirmer votre réservation sous 48 heures.

Des arrhes vous seront ensuite demandées afin de valider définitivement votre réservation.